

Exercer les droits culturels : le droit au logement, le droit à l'alimentation, le droit à la santé et au soin.

***Quelques repères issus d'une écoute transversale des trois webinaires***

ATD quart-monde, Réseau culture 21 et alliés

Luc Carton, philosophe, vice-président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg (Suisse), chercheur associé auprès de l'Association Marcel Hicter pour la démocratie culturelle (Bruxelles)

1. Le sujet de l'histoire, dans les trois séquences, sont des personnes et des groupes en relégation, souvent issus de l'exil. Dans le dénuement, la **dignité** est essentielle, affirmée, donnée, exigée en premier lieu.

Des êtres de désir plutôt que des êtres de besoin.

**Des êtres de fictions, comme tous les humains.**

2. L'hospitalité, l'accueil, le temps, l'écoute, le respect constituent / inaugurent le début la rencontre autour du logement, de la santé, de l'alimentation : **la puissance de la douceur est le premier acte.**

3. Quand la rencontre se noue, la capacité de signifier, de donner sens, d'interpréter ce dont on parle se libère.  
**Le logement devient alors progressivement l'habitat**, puis la ville, puis la diversité de faire œuvre de la vie commune dans l'espace et le temps.

**Le soin devient alors la santé**, puis l'ensemble de l'être dans son histoire et sa complexité, avec son cortège

d'humains inconnus qui font système dans toutes les vies, dans toutes les généalogies.

**L'alimentation devient alors la nourriture, puis le repas** et devient ce moment clé, ce temps nodal, de la vie en commun, en famille, en groupe, en communauté, en société : en commun.

4. L'exercice en commun des droits culturels met à jour **la diversité de manières de faire sens** à propos d'habiter ensemble, de manger ensemble, de prendre soin de nous. En même temps, cette diversité démontre l'unité du genre humain : la dignité appelle le respect et génère le respect, l'hospitalité est dialectique. Celle ou celui qui accueille est accueilli.e, le mot « hôte » en témoigne.
5. Dans cette unité diverse du genre humain, **le rôle des femmes est essentiel dans les démarches d'émancipation** à propos du soin, de la santé et de l'alimentation, notamment. Leur commune puissance d'agir est un fait. Faire face au patriarcat, dans tant d'époques et de civilisations, a certainement contribué à forger cette puissance critique de la violence, contre toute violence.
6. Dès que le sens circule, dès que l'habitat n'est plus le logement, dès que la nourriture n'est plus la bouffe, dès que la santé n'est plus seulement le soin, dès que les regards et les paroles s'échangent, **s'esquissent puis se discernent les liens de chaque droit avec la chaîne des interdépendances vers les droits voisins, puis cousins** : l'exercice des droits culturels désenclave les secteurs, les fonctions, les domaines jusqu'à laisser entrevoir la complexité de la vie en commun, dans toutes ses dimensions, les communautés en société.
7. Au cœur de ces liens, la puissance d'agir des personnes et des groupes en relégation est portée par la mise à jour, **l'accouchement, l'élaboration et la reconnaissance de**

**leurs savoir expérientiels**, des savoirs élaborés dans les relations sociales tissées autour du soin, de la nourriture et de l'habitat dans d'autres circonstances, d'autres espaces et d'autres temps que ceux qui nous gouvernent ici, dans les démocraties libérales du petit quart nord-ouest de la planète.

8. Cette reconnaissance n'est ni spontanée ni évidente. Elle suppose des médiations, de la lenteur, de l'humilité, du doute, de la recherche, des tâtonnements, de l'endurance. Et quand la reconnaissance devient relation, affleure le début d'une compréhension : **l'exercice des droits culturels met à jour les sens des relations entre humains, mais aussi les non-sens qui font obstacles à l'humanité en nous et entre-nous.**
  
9. **Les conflits mis à jour dans les trois domaines explorés ici sont nommés par les acteurs** ; commençons par **l'alimentation** : l'exploration des droits culturels nous conduit aux sources de l'exploitation industrielle de la terre, aux malheurs d'une agriculture devenue l'ennemie du vivant, aux contradictions systémiques que cela génère en termes de santé, de biodiversité, de menaces sur les écosystèmes, le climat et les générations futures.
  
10. **En santé**, l'exploration des droits culturels nous conduit à mettre à jour le conflit avec un système de soins dans lequel le pouvoir des hiérarchies des prestataires de soins a pris le pas sur la référence à la santé. La volonté de puissance et de maîtrise de la science, des techniques et des industries se saisit le l'humain pour le réduire à un corps. A une matière malléable. Or cette volonté de puissance se heurte à l'évidence que l'humain est tellement plus complexe que l'apparence d'un corps. Exercer les droits culturels en santé met à jour l'extraordinaire puissance de la complexité humaine. C'est le sujet humain qui est sujet de la santé. Pas le soin. Ou alors le soin entendu dans son plus beau déploiement : prendre soin de l'autre suppose de le reconnaître comme être-de-fiction.

11. **En logement**, l'exploration des droits culturels nous enseigne combien l'urbanisme industriel et fonctionnaliste a détruit les villes et les campagnes, a transformé les espaces en lieux unidimensionnels, a empêché les relations humaines dans l'espace et le temps. Se loger devient alors vivre sans les autres. Et la vie devient alors presque ténue, dans son apparence. Dans le foyer des exilés pourtant, l'attention aux droits culturels révèle à nouveau la résistance, l'extraordinaire puissance des micro-résistances symboliques. Le musée éphémère nous enseigne le plus haut : au plus sombre recoin de sa chambre nue, l'humanité résiste. Digne. La beauté était absente. Ils l'ont reconstruite tout de même.

12. **Accompagner**, faire chemin avec l'autre est un trait commun aux trois séquences ici écoutées. Accompagner suppose la déprise, le respect le plus haut possible de l'altérité. Côtoyer, faire chemin ensemble, permet à l'autre de venir en soi ; la diversité prend tout son sens, elle nourrit la découverte toujours à faire de notre commune humanité. **L'universalité ainsi créolisée** nous invite à dépasser l'empathie, la compassion, l'altruisme, dans la **recherche d'alliances**.

**Ces alliances nous sont nécessaires** : l'exercice des droits culturels démontre la nécessité générale d'une démocratie tellement plus continue, plus cultivée, plus approfondie, plus diverse et multiple dans ses modes opératoires. Une démocratie culturelle, en somme.

Et cette démocratie culturelle appelle elle-même un tout autre mode de développement, fondé sur l'égalité initiale et essentielle des humains, sur le respect du vivant et des écosystèmes, sur la fraternité et la solidarité comme principes de civilisation.

**Un long conflit à faire, à dire, à signifier, à symboliser, à conduire avec patience, par un long travail culturel, par une endurance démocratique tellement plus large et profonde qu'aujourd'hui.**

\*

\*

\*